



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 76164

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la revalorisation des salaires des personnels infirmiers de l'éducation nationale. Le projet de nouvelle grille prévoit en effet que le premier et le deuxième grade sont reclassés sur la grille de la fonction publique hospitalière, que le troisième est promu au rang de catégorie A et que 25 % des effectifs peuvent passer au deuxième grade. Or, dans la fonction publique, le pourcentage d'agents pouvant passer au deuxième grade est de 30 % du corps. Il lui demande dès lors s'il entend prendre des mesures afin de rétablir l'équité de traitement entre ces deux corps d'infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76164

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : jeunesse, éducation nationale et recherche

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2002, page 2526